

# Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

Lyon, le 17 juin 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Plus simple, moins cher : le pass « T-libr » change la vie de ses usagers dès la rentrée prochaine

Aujourd'hui 17 juin à Givors, sous la présidence de Jean-Jack QUEYRANNE, le Syndicat mixte des transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise a voté un nouveau dispositif d'abonnements pour les voyageurs utilisant régulièrement plusieurs réseaux de transport. Dénommés Pass « T-libr », ils seront disponibles dès septembre.

Les représentants des collectivités membres du Syndicat – Gérard COLLOMB (Grand Lyon/SYTRAL), Bernard RIVALTA (Grand Lyon/SYTRAL), Eliane GIRAUD (Région Rhône-Alpes), Jacques FRECENON (Saint-Etienne Métropole), Claude BERENGUER (CAPI), et Thierry KOVACS (Pays Viennois) - se sont félicités de la mise en place de ce dispositif et ce, quelques mois à peine après la création du Syndicat mixte des transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise.

Dans un premier temps, près de **8 000 abonnés** seront concernés par ces nouveaux tarifs.

**Distribués sur la carte OÛRA ! aux guichets des gares SNCF et des agences STAS**, les clients pourront effectuer leurs déplacements quotidiens en combinant différents modes et réseaux de transport : bus, tram, train, métro.

Le territoire métropolitain sera organisé en zones tarifaires, correspondant aux réseaux de transport de la Région (TER), du SYTRAL (TCL), des Communautés d'agglomération Saint-Etienne Métropole (STAS), Porte de l'Isère (Ruban) et Pays Viennois (L'VA). Chaque voyageur composera son abonnement en fonction de ses besoins de mobilité, le prix variant en fonction du nombre de réseaux empruntés.

*Exemples d'abonnement combinant trois réseaux :*

*Pour emprunter les réseaux STAS + TER + TCL : 136€ en plein tarif au lieu de 157,20 € actuellement ;*

*De Lyon (TCL) à Bourgoin Jallieu (Ruban) avec le TER : 108€ en plein tarif au lieu de 130,20€;*

*De Vienne (L'VA) à Lyon (TCL) avec le TER : 108€ en plein tarif au lieu de 112,90€ actuellement ;*

Les étudiants et apprentis de moins de 26 ans bénéficieront d'une réduction d'environ 20% par rapport au tarif Grand Public. D'abord destinée aux abonnés, la gamme pourra, à terme, être élargie à d'autres réseaux de transport, notamment départementaux, ou vers d'autres publics, comme les voyageurs occasionnels.

Les membres du comité ont par ailleurs examiné les principes de construction du schéma prospectif de déplacements qui va être conduit par le Syndicat dès la rentrée 2013. Ce travail de construction d'une vision commune entre les membres du Syndicat permettra ensuite de hiérarchiser et concrétiser les priorités d'actions.

Enfin, la séance a été complétée par une présentation de la démarche de réflexion initiée par l'Etat sur la plaine de Saint Exupéry, qu'animerait le syndicat mixte sur le champ des transports.

Contact presse Syndicat Mixte de Transports :  
Clémence CAPRON - 04 26 73 49 57 – 06 87 56 05 48  
[ccapron@rhonealpes.fr](mailto:ccapron@rhonealpes.fr)